

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014

**Rapporteur :
Monsieur Guillaume
MENGUY**

N° 2 DDU 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014 (accusé de réception du 18/07/2014)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Bilan des opérations immobilières 2013

Conformément à l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prend connaissance des opérations immobilières effectuées par la commune.

Les acquisitions réalisées en 2013 au titre de réserves foncières pour les futures zones d'habitat représentent un peu plus de 1,7 ha dont 0,7 ha sur Ti Bos et 1 ha sur Kervalguen, pour un montant global d'environ 146 850 €.

S'agissant des autres projets, voirie, aménagement route de Brest, site de l'ancien Centre de Secours Principal (CSP), trois acquisitions de bâtiments ont été réalisées : 2 sur la route de Brest (dernières acquisitions au titre de la requalification de la voie) pour 403 000 € et une maison pour le réaménagement du site de l'ancien CSP, soit un total général de 438 000 €.

Une première acquisition a été réalisée au titre de la trame verte et bleue (vallon de Kermabeuzen) représentant un peu plus de 7 ha pour un prix de 25 500 €.

Les autres acquisitions concernent des projets de voirie et des rétrocessions de voies à titre gratuit pour classement dans le domaine public.

A noter l'acquisition à titre gratuit des voies, parc et Manoir de l'Ancien Séminaire auprès d'ESPACIL pour la future mairie annexe de Kerfeunteun et la première rétrocession des voies et espaces communs d'une zone d'activités : zone de Kerbabic.

Le coût global des acquisitions réalisées par la ville s'élève à environ 611 027 €.

A cela, il convient d'ajouter l'acquisition de l'ancien bâtiment SODIAL par Foncier de Bretagne à la demande de la ville pour un montant de 300 000 € en vue de la reconversion de ce site pour un projet d'habitat.

Concernant les cessions réalisées par la ville, le montant des recettes pour 2013 se chiffre à environ 1 150 000 €, correspondant à la vente de deux propriétés situées à Penvillers (600 000 €) au profit de Quimper Communauté (abords du parc des expositions), aux dernières ventes dans le lotissement communal de Kervouyec (215 574 €), la vente du site de l'ancienne chapelle de Kerlagatu à l'OPAC pour la réalisation de logements (pour 135 625 €) et la vente d'une cellule de la galerie commerciale de Kermoysan au profit de la SAFI (52 544€).

Les autres cessions concernent des délaissés au profit de riverains.

D'autres actes ont été passés : une convention de servitude avec ERDF et un bail emphytéotique au profit de l'OPAC (1 rue Henri Barbusse).

Le conseil municipal en prend acte.

Le maire,

Ludovic JOLIVET